

Texte rédigé par Jean Szpirko, pour le groupe de travail de l'IAEP :
« Psychanalyse et psychothérapie »
Projet pour une déclaration, proposé le 19.06. 2001
Texte revu en février 2003.

POSITION DE LA PSYCHANALYSE EN 2001

Sommaire

Introduction

I. PSYCHANALYSE ET PSYCHOTHERAPIE

1.1 Le mouvement psychanalytique dans l'évolution de la société

1.2 Psychanalyse et psychothérapies

a) historique

b) différences entre psychanalyse et psychothérapies

c) spécificité de la relation au savoir dans la psychanalyse

d) qu'est-ce que le corps ?

II. LA METHODE PSYCHANALYTIQUE

2.1 Théorie et doctrine

2.2 Le cadre d'une cure

2.3 Le psychanalyste et sa pratique

2.4 La formation du psychanalyste et la transmission

a) l'expérience de la cure ; « l'analyse didactique »

b) le contrôle

c) la question de l'habilitation

d) éthique et déontologie

Conclusion

Rédigé par des psychanalystes membres des 17 associations qui composent actuellement l'Inter-Associatif Européen de Psychanalyse, ce texte s'adresse, selon la tradition freudienne, à des non spécialistes pourtant intéressés par la psychanalyse. La psychanalyse, instaurée par Freud, reste vivante, et il importe de rendre accessibles à l'intelligence les modalités de sa pratique actuelle, avec les principes d'éthique et de déontologie qui lui sont propres. Les praticiens membres de ces associations ont souhaité donner de la psychanalyse une présentation à la fois simple et précise, expliciter ce qui fait sa spécificité et la distingue de toute autre pratique relevant du champ « psy ». Ce document est également destiné à éclairer les représentants des pouvoirs publics qui envisageraient d'intervenir pour « réguler », officiellement, son exercice.

Ce texte expose en particulier les raisons qui interdisent d'intégrer la psychanalyse dans le champ des psychothérapies ; ignorer ces raisons conduirait à effectuer des simplifications outrancières, qui relèvent de l'amalgame - qui abolit toujours les différences essentielles. Des praticiens de différentes techniques « psychothérapeutiques » revendiquent de réduire ou d'atténuer la souffrance psychique avec des effets qu'ils estiment devoir comparer à ceux de la psychanalyse : il conviendra de préciser en quoi les critères invoqués ne sont pas pertinents, en quoi la pratique analytique et les effets subjectifs de la cure restent sans équivalence.

Envisager une régulation de la pratique de la psychanalyse n'est pas non plus sans échos. Même si le contexte est très différent aujourd'hui, personne n'a oublié certains avatars : en Allemagne nazie et en Union Soviétique. Questionnant le désir singulier d'un sujet dans son inscription sociale, la pratique analytique ne peut qu'être rejetée par les idéologies qui, faisant fi de toute préoccupation singulière, ambitionnent de « faire le bien », selon des critères qui ne relèvent que du pouvoir instauré. L'institut fondé par Goering en 1933 a été le premier à tenter de réduire la psychanalyse, en la rendant conforme aux conceptions d'une « psychothérapie » promue par l'Allemagne nazie. En Union Soviétique, la psychanalyse fut rapidement interdite après une brève période d'engouement : il lui avait été attribué la vertu de pouvoir « désaliéner » les populations de l'idéologie bourgeoise, de favoriser l'instauration d'un « esprit révolutionnaire » ; elle fut bientôt condamnée, lorsqu'il devint évident que, si interroger une idéologie peut être un effet de la cure, ce questionnement concerne toute croyance et tout militantisme.

Nous allons développer ces différents points, afin de constituer un document qui puisse servir de référence, pour des « interlocuteurs cultivés » - selon les termes de Freud - soucieux de prendre en compte, dans le contexte économique, juridique et politique actuel, la spécificité de la psychanalyse.

I. LE MOUVEMENT PSYCHANALYTIQUE.

Les psychanalystes recueillent, dans leur cabinet, les effets subjectifs des mutations qui affectent les sociétés. Ces mutations, dont la psychanalyse a été et reste un facteur non négligeable, contribuent à l'interroger en retour : c'est ce qui lui confère son actualité et son « regard » dérangeant sur le monde. Nombre de spécialistes d'autres disciplines, tout en la remettant en cause, ne cessent d'utiliser ses apports et ses avancées.

1.1 Le mouvement psychanalytique dans l'évolution de la société

Dès sa naissance, la psychanalyse a suscité un regard nouveau sur la culture, prenant en compte l'incidence de la dimension subjective dans la souffrance psychique et ses manifestations somatiques. Ces manifestations que Freud a voulu explorer, dans un premier temps en tant que médecin, ont, une fois nommées, acquis le statut de réalité : de « réalité psychique », repérable lors de manifestations de souffrance, mais aussi dans toute création scientifique ou artistique. Ainsi, dans le moment historique où la psychanalyse affectait un statut nouveau au concept de « réalité », ce concept était lui-même remanié dans d'autres disciplines porteuses d'un projet d'objectivation, non seulement dans les sciences dites « humaines » (sociologie, histoire, ethnologie...) mais aussi dans les sciences dites « dures » : le monde, les faits ne parlent que selon la façon dont ils sont lus, observés, questionnés,

décodés, selon les outils, les concepts et les instruments mis en place pour « l'interpréter », et lui conférer son statut de « réalité ».

Nous verrons d'une part comment la psychanalyse attribue au savoir et à la parole un statut et une fonction sans équivalence dans toute autre discipline, d'autre part comment, proposant un nouveau rapport à l'autre, elle n'a cessé de remettre en cause un certain nombre d'idéaux, de croyances, de vérités supposées établies dans des disciplines voisines (médecine, sciences humaines).

Cela n'a pas été sans provoquer des effets de résistance, de réserve, et des malentendus : la « résistance à la psychanalyse » est un effet inhérent à son existence même, et chaque individu, psychanalyste ou non, y est confronté. Une des manifestations fréquente de cette résistance consiste à ne pas vouloir écouter, entendre les réponses aux questions posées, parfois avec insistance, sur cette discipline et sa pratique - et cette surdité ne saurait être toujours imputable à l'usage d'un jargon ennuyeux ; cette résistance ne concerne pas que le grand public : elle se manifeste chez les psychanalystes eux-mêmes, en particulier quand les références qui soutiennent leurs pratiques, acquises dans les lieux institutionnels où ils ont été « formés », sont déniées ou mises en cause.

La « formation » de l'analyste passe nécessairement par une analyse personnelle. Une cure est toujours génératrice d'énigmes, concernant les enjeux subjectifs inconscients que chacun déploie dans l'actualité, dans ses projets, amoureux et professionnels... Les difficultés rencontrées tout au long de la cure sont en résonance avec des enjeux qui s'exprimaient différemment dans le passé de chaque analysant, passé sans cesse reconvoqué, insistant, déterminant dans ses options, ses goûts, ses choix. Le repérage progressif de ces enjeux passés et réactualisés, insupportable pour certains analysants, suscite pour d'autres l'intention de devenir psychanalyste, intention qui se concrétise lorsqu'une cure devient didactique.

Chaque cure est singulière, et se révèle en décalage permanent avec une supposée « cure-type » ; une étape essentielle de la formation du psychanalyste sera de développer sa capacité à subjectiver ce constat. C'est pourquoi les psychanalystes n'ont jamais souhaité - et ne veulent pas - inscrire la psychanalyse parmi les disciplines académiques, ni voir sanctionner leur formation par un diplôme. Le maintien des conditions requises pour l'élaboration et la transmission de la psychanalyse a toujours été assuré, dès ses origines, par les sociétés de psychanalyse.

Les données sociales, culturelles et économiques nouvelles font aussi sentir leur influence au sein du mouvement psychanalytique. En France, dès l'après-guerre et plus encore depuis les années 60, le nombre des psychanalystes s'est accru rapidement. Des lignes de partage, déterminées par des différences théoriques et par des affinités diverses (en ce qui concerne, par exemple, formations préalables, lieux et conditions d'exercice), ont provoqué des ruptures, et entraîné la multiplication de sociétés et d'associations psychanalytiques. Cette diversité, féconde, source de débats passionnés et fructueux, ne doit toutefois pas masquer la persistance de l'attachement à des références et à des principes communs, que nous allons maintenant exposer.

1.2 Psychanalyse et psychothérapies

A la faveur du développement des sciences, des applications technologiques ont profondément modifié la société. Dans ce mouvement, certains praticiens ont cherché à trouver des applications de la théorie analytique dans le champ social. Il est apparu une multitude de « techniques » appliquées à divers aspects de la psychologie ou de la psycho-sociologie. Certaines de ces « techniques » annonçaient explicitement leur projet : réaliser le « bonheur » sur terre, promouvoir « la santé » par l'évitement et/ou la résolution de conflits, en offrant la possibilité d'instaurer une « vie saine » enfin à la portée de tous. Ces nouvelles croyances ont reçu un accueil favorable auprès de populations qui, ayant perdu certaines valeurs traditionnelles, étaient en recherche de « solutions alternatives ». Ont fleuri ainsi de nouvelles conceptions de la médecine, et des « thérapies » venues de différents horizons. Le champ des psychothérapies s'est alors développé. Certaines s'opposent directement à la psychanalyse. D'autres empruntent, plus ou moins ouvertement, des références à ce qu'elles supposent être la théorie et la pratique psychanalytiques ; d'autres encore se déclarent ouvertement « d'inspiration psychanalytique » : elles prétendent investir cette dimension de la réalité psychique que Freud s'était proposé d'étudier avec méthode.

Semble s'être ainsi constitué un champ « psy », où coexistent divers métiers plus ou moins bien différenciés aux yeux du public : psychiatres, psychologues, psychothérapeutes de diverses obédiences. Certains s'appuient sur des références universitaires, d'autres semblent se référer davantage à des discours de sectes ou de religions, empruntant des terminologies qui associent telle ou telle pratique à un « bien », à un « équilibre d'énergie », à préserver ou à obtenir, sans que nul ne sache comment se qualifie ou se mesure l'énergie en question. Dans cette confusion, le terme de psychothérapie s'est progressivement imposé pour désigner le mode essentiel - mais non unique - de traitement des difficultés réputées d'origine psychique.

Aujourd'hui, les psychothérapies constituent aussi un champ foisonnant, et un marché dans lequel les pouvoirs publics envisagent d'intervenir, d'autant que la demande croît rapidement, émanant à la fois de personnes privées et de nombreuses sphères institutionnelles : médicales, éducatives, médico-sociales, judiciaires, etc.

Comment déterminer des repères, des critères à partir desquels établir des distinctions entre des pratiques sérieuses et d'autres qui semblent difficiles à cautionner - tant certaines de leurs références s'apparentent plus à un discours de secte qu'à un discours en quête de rationalité ?

Tenter de dire ce qu'est la psychanalyse exigera donc d'explicitier ses différences d'avec les croyances et religions, ainsi qu'avec les démarches et techniques appelées aujourd'hui psychothérapies : d'un point de vue méthodologique, éthique, théorique, en considérant la visée et les effets spécifiques d'une cure psychanalytique.

a - Historique

Le terme de « psychothérapie » est apparu à la fin du XIX^e siècle, lorsque des médecins se sont avisés que certaines techniques non médicales, notamment l'hypnose et la suggestion, pouvaient parfois « guérir » des troubles, des « symptômes » physiques ou des douleurs psychiques résistant aux traitements traditionnels. La recherche menée conjointement par des médecins et des psychologues s'est appliquée à les éclairer, sans pour autant entamer l'influence insistante des convictions et traditions populaires : sorcellerie, magie, religion, etc.

« Psychanalyse » est le nom que Freud a donné à une méthode destinée à explorer ces voies plus ou moins occultes (pensons au mesmérisme), montrant que l'hypnose et la suggestion n'étaient que des cas particuliers d'un ensemble plus vaste de phénomènes et de processus d'influence. Les recherches de Freud lui ont permis de rendre progressivement accessibles à la raison certains phénomènes, en décrivant ce que quiconque peut repérer : certaines répétitions dans le fonctionnement de la *réalité psychique*. Il a initié une méthode visant à explorer avec rationalité des processus qui semblaient a priori échapper à toute rationalité, sans jamais renoncer à affronter ce paradoxe apparent : établir un savoir sur les modalités de fonctionnement de la réalité psychique, de l'inconscient, en spécifiant qu'aucun savoir ne permet à quiconque de « maîtriser » son inconscient. Les processus inconscients sont irréductibles à tout savoir, à toute maîtrise. Si un « savoir » sur ces phénomènes singuliers offre quelques bénéfices subjectifs dans le champ symbolique pour un analysant, il ne saurait « bénéficier » à qui que ce soit d'autre par le biais d'une explication ou d'un enseignement.

La « réalité psychique » est inséparable de conceptions que tout enfant élabore, et refoule, au cours de son développement, qui noue, dans le même mouvement, la maturation biologique et l'accès au langage. Freud a nommé « théories sexuelles infantiles » les explications que chaque enfant se construit pour donner sens à ce qu'il perçoit en lui-même et autour de lui. Ces « théories » sont progressivement refoulées. Ce refoulement instaure la dimension inconsciente repérable, ponctuellement, dans la cure à travers ses effets : « la condensation » et le « déplacement » - (en termes lacaniens empruntés à la linguistique : métaphore et métonymie).

Cette découverte ne cesse d'avoir d'importantes répercussions. En montrant que les phénomènes pathologiques s'inscrivent dans la même logique que les comportements dits normaux, Freud a révolutionné notamment la conception médicale de la souffrance psychique et du symptôme : un symptôme s'avérant, dans une cure, être un effet du fonctionnement psychique. La distinction établie en médecine entre normal et pathologique perd sa pertinence en psychanalyse. Une cure vise à

permettre à la personne qui souffre d'assumer la réalité psychique que recouvre sa plainte, lorsqu'elle peut l'exprimer à un analyste qui accepte de l'écouter. Il arrive même parfois que cette souffrance disparaisse très rapidement, dès que sa fonction imaginaire s'estompe. Pourtant, ce ne sont pas les effets thérapeutiques obtenus qui valident la méthode psychanalytique, ce sont les remaniements psychiques qu'elle permet.

Au fur et à mesure que la praxis psychanalytique se construisait, appuyée sur cette nouvelle rationalité qui prenait en compte l'inconscient, les psychanalystes ont été amenés à se démarquer des disciplines voisines, des références traditionnelles, religieuses ou ésotériques, mais aussi des démarches médicales, pédagogiques, médico-sociales. Par rapport à ces domaines connexes, la place de la psychanalyse et du psychanalyste a toujours dû être reprécisée, d'autant que, si l'application de la méthode psychanalytique relève d'une théorie et d'une éthique spécifiques, certains points, certaines terminologies voisines avec celles d'autres disciplines favorisent la confusion. Certes, toutes les disciplines comportent des terminologies empruntées à d'autres ; toutefois un terme n'accède au statut de concept nouveau qu'à la condition de spécifier des différences ou des oppositions sans lesquelles il serait impossible de penser. Le mot « cellule », par exemple, n'a pas la même définition au laboratoire de biologie, dans un parti politique ou dans un univers carcéral. Le problème de la différenciation ne tient cependant pas exclusivement aux termes, il tient surtout à l'usage qui en est fait.

Précisons ce qu'il en est quant à la psychanalyse et aux psychothérapies.

C'est un état de souffrance psychique, accompagné ou non de symptômes physiques gênants, qui incite quelqu'un à « consulter », à aller « voir », un peu au hasard, souvent selon des modalités surprenantes, un « psy » qui lui est indiqué.

C'est à partir du statut donné à la parole, à la manière dont elle est prise en compte, qu'il est possible de formuler et de dégager des différences irréductibles entre psychanalyse et psychothérapies. Si les psychothérapies ont aussi recours à la parole, elles ne se proposent d'élucider ni en quoi la parole tient une telle importance ni ce qui se trouve au principe de son pouvoir. Les plus contemporaines (qui se réclament du comportementalisme, du cognitivisme, par exemple) incitent même explicitement à éluder cette question.

Les psychanalystes se distinguent par leur façon d'appréhender le fonctionnement psychique : par les modalités qui en rendent compte, en privilégiant la parole, et ce qu'elle révèle dans son énonciation : les enjeux inconscients de celui qui parle.

b - Différences entre psychanalyse et psychothérapies

A l'origine, Freud attendait de la « cure » analytique qu'elle produise des effets thérapeutiques. Il utilisait lui-même le terme de psychothérapie, que des praticiens reprennent à leur compte sans pour autant pouvoir intégrer la façon dont Freud s'est, lui-même, laissé enseigner par ses propres découvertes, qui ouvraient sur d'autres dimensions que celles strictement « thérapeutiques ».

Peu à peu a été dit psychothérapeutique tout dispositif qui propose au patient un lieu, quel qu'il soit, où exposer - à sa façon - sa problématique personnelle, comme la « psychothérapie analytique » le proposait à l'origine.

Comment distinguer, aujourd'hui, psychanalyse et psychothérapies ?

Si la différence entre l'acte psychanalytique et une intervention psychothérapeutique tient à *la façon d'entendre la demande initiale du patient et d'y répondre*, il importe de préciser en quoi *la façon d'entendre* porte à conséquence : en quoi le déroulement d'une cure n'est pas le même que celui d'une psychothérapie, en quoi ses effets sont différents.

La règle fondamentale de la méthode freudienne est celle de l'association libre. Cette « méthode » conduit « le patient » à devenir lui-même celui qui apporte les matériaux nécessaires à sa propre cure - et c'est sur ces matériaux qu'il travaille. Il devient « analysant ». Dans sa tentative de respecter la règle de l'association libre, il établit des liens entre des éléments récents et des événements d'un temps passé plus ou moins lointain.

Cela provoque parfois des effets thérapeutiques extrêmement rapides, parfois lors des premières séances - et conduit certains analysants à s'arrêter là. La démarche analytique, pourtant, a d'autres ambitions : elle implique une patiente reconstruction des souvenirs et de certains aspects de

l'expérience vécue, jusque-là négligés, jusqu'à interroger les racines même de la subjectivité de l'analysant, ses représentations fondamentales.

Les psychothérapies « nouvelles », même lorsqu'elles préconisent certains moments d'association libre, récusent la fécondité de ce temps nécessaire pour mettre en corrélation le passé insu avec l'actualité vécue : elles privilégient l'instantanéité de l'abréaction émotionnelle, le recours à « l'expert », utilisé à la façon d'un hypnotiseur, d'un maître, dont les suggestions seraient immédiatement bénéfiques. Dans l'idéologie contemporaine de la vitesse et du résultat projeté, comme s'il s'agissait d'un produit marketing, l'offre d'une psychothérapie dite brève est attractive. Reste à savoir le nombre de « psychothérapies brèves » nécessaire pour ne parvenir qu'à un espoir - ou un désespoir - sans cesse renouvelé : le patient est maintenu dans l'illusion d'une possibilité de maîtrise, sans toutefois pouvoir trouver la façon d'orienter ses questions autrement qu'en renforçant ses assujettissements et ses croyances, envers la personne de son « thérapeute », ou sa théorie.

En exprimant sa souffrance, en essayant de la mettre en mots, chaque analysant cherche à donner un sens à sa demande. Ce sens, qui le concerne, singulièrement, croise des questions sans réponse, auxquelles chacun ne cesse d'apporter la sienne - souvent importée des religions et des idéologies établies.

Les questions articulent ainsi dans leur formulation une dimension universelle (elle emprunte le langage commun à tous les hommes) et une dimension singulière (le rapport qui noue, singulièrement, chaque humain au langage, qui défaille toujours pour dire ce qui est attendu de lui). La psychanalyse propose de subjectiver ce rapport singulier qui noue la subjectivité de chaque analysant au langage, au plaisir et à la souffrance, en permettant à chacun de repérer la dimension imaginaire, singulière, qu'il ne cesse d'engager dans ses actions, sa passivité, ses réussites ou ses difficultés, même quand il croit traiter d'un point pour lequel il se sent peu concerné. La psychanalyse ne propose aucune réponse : elle propose de « symboliser » des questions. En d'autres termes, elle propose à chacun d'élucider, au cas par cas, la façon dont il est assujetti, parfois sans le savoir, à ses problématiques.

Cette modalité s'oppose aux croyances promues dans le champ social, et par les psychothérapies, selon lesquelles une souffrance psychique ne pourrait être apaisée qu'avec des réponses et des solutions fournies par d'autres, par de « bons conseils ». Le recours à cette « relation d'aide » permet au thérapeute comme au patient de croire qu'il est possible d'éviter de se confronter avec la dimension inconsciente.

Dans une cure analytique, l'application de la règle fondamentale fait surgir dans la parole adressée à un analyste des effets inattendus, soumis à des processus inconscients. La prise en compte de cette incidence différencie radicalement l'acte analytique de toutes les autres pratiques, qui considèrent la souffrance comme une pathologie, voire une psycho-pathologie, toujours référées à des normes. En psychanalyse, l'aspiration à correspondre à une norme serait considérée comme un symptôme, un mode de souffrance psychique : une « normopathie ». La psychanalyse ne saurait viser à rendre conforme à une norme : elle vise à permettre la subjectivation d'un écart par rapport à une norme supposée, autrement dit à susciter pour chacun une prise de conscience de sa singularité en souffrance dans la quête de normes.

Lorsque, dans une cure psychanalytique, certains effets dits thérapeutiques, selon l'acceptation médicale du terme, se produisent, ils n'y sont jamais « interprétés » d'une manière triomphaliste : la préoccupation d'un psychanalyste sera de s'interroger sur ce que recouvrent ces « effets ».

La survenue de ces « effets » peut être essentiellement rapportée à trois causes articulées entre elles, ici arbitrairement décomposées pour faciliter la compréhension de certains processus repérables dans une cure :

- les « bénéfiques » liés aux symptômes cessent d'imposer leur nécessité dans la subjectivité de l'analysant : en particulier lorsque la « fonction » du symptôme a pu être identifiée ;
- la conviction de partager avec d'autres la même conception du monde s'estompe progressivement, révélant la singularité des enjeux de chacun dans l'amour, le travail, les relations aux autres et à soi-même ;
- des liens nouveaux peuvent être établis entre un passé douloureux et d'autres événements, qui se recomposent en offrant un nouveau regard sur le passé, sur la grande et la petite histoire, qui se relit,

toujours au présent, dans une perpétuelle réinvention - non pas des événements considérés comme des « faits », mais de la façon dont ils font signe dans la subjectivité. Cette possibilité tient à une propriété de l'inconscient, soulignée par Freud, celle d'ignorer le temps.

Les analystes ne sauraient donc faire de la publicité sur les effets « thérapeutiques » de leur pratique : ce serait nier la spécificité de leur discipline ; ils renonceraient, du même coup, en utilisant ce moyen dans l'économie de marché contemporaine, à permettre que s'éclaire au cas par cas, le malaise dans la civilisation.

La démarche analytique peut être assimilée à une quête au cours de laquelle chaque analysant explore son rapport particulier au langage. Dans le cours des associations dites libres certaines « émergences » surgissent : des anecdotes de l'histoire personnelle, apparemment sans intérêt, dans un premier temps, acquièrent des fonctions singulières ; des ambivalences inattendues se révèlent ; des causalités nouvelles sont esquissées, dans des terminologies qui font énigme par rapport à la façon dont l'analysant use habituellement de la langue. C'est au cours de ce « procès » que se définit le « sujet de l'inconscient » - qui n'est pas une personne mais une fonction (2.4.d). Les psychanalystes repèrent ces émergences dans leur pratique quotidienne avec leurs analysants : leurs différences remarquables ne tiennent pas à leur ethnie, leur culture, leur couleur de peau ou leur religion, mais à la façon dont, au cas par cas, se négocie pour chacun le rapport à l'autre dans la petite histoire (familiale), et dans la grande histoire (des peuples et des nations). L'incidence du rapport à l'autre est permanente dans la psychanalyse ; elle est aussi questionnée dans les rapports que les psychanalystes établissent avec leurs collègues, qui utilisent toujours singulièrement les références freudiennes qui soutiennent leur acte.

Le corps social privilégie dans la parole et le langage la fonction de communication. Cette fonction recouvre le pouvoir de séduire et d'influencer - pouvoir qui est en jeu dans toute relation. Les médecins, les psychothérapeutes, les sorciers eux-mêmes espèrent la confiance de leurs patients, cette confiance leur conférant un pouvoir considéré comme ayant des effets thérapeutiques. La psychanalyse révèle cette autre dimension de la parole : celle d'une demande de reconnaissance insistante, présente dans tout échange - même scientifique. Dès lors que les enjeux de la parole sont questionnés dans la rencontre singulière avec un psychanalyste, le désir inconscient s'y repère progressivement, à travers l'élucidation de la demande de reconnaissance - nouée aux émois de l'amour et du transfert, dans les histoires que chacun se raconte, même en silence, et qui accompagnent toujours ce qui passe pour du non verbal : une mimique, un geste, une caresse donnée ou reçue. Ce désir inconscient est à l'œuvre dans les lapsus, les mots d'esprit, les rêves, dans le « corps » et ses mouvements, dans les sentiments et les pensées, dans les plaisirs et les douleurs, dans les symptômes, et dans toute interpellation d'un autre, toujours présent même dans un soliloque intérieur. Dans la relation transférentielle, la demande de reconnaissance est sans cesse mise en jeu ; la psychanalyse permet le repérage de la façon dont se soutiennent, au cas par cas, les « passions de l'âme » : celles de l'amour, de l'ignorance et de la servitude.

c - Spécificité de la relation au savoir dans la psychanalyse

En préliminaire, il importe de rappeler qu'il n'existe aucun savoir de l'observation, puisque toute observation n'accède au savoir que par les mots qu'elle utilise pour pouvoir se transmettre à d'autres, qui les intégreront dans le cadre d'une discipline. En d'autres termes, un savoir ne se transmet que par la parole. Si « montrer l'exemple », écrire peuvent avoir un rôle dans la transmission d'un savoir, c'est qu'ils auront été introduits par de la parole, des commentaires qui transmettent les règles de combinaison, de substitution, de syntaxe.

Chaque discipline dispose d'un corpus de savoir à la disposition de spécialistes, sous la responsabilité desquels se développent les recherches et les enseignements.

Dans la psychanalyse le rapport au savoir est à nul autre pareil. Le psychanalyste a appris que ce n'était pas en appliquant un savoir référentiel que se « conduisait » une cure ; le savoir du psychanalyste a surtout pour fonction de ne pas faire obstacle à l'émergence du savoir d'un autre.

Le savoir du psychanalyste est, paradoxalement, ce qui lui permet de savoir qu'il ne peut pas savoir à la place de son analysant. Le rôle du psychanalyste consiste à ne pas empêcher avec du savoir

l'émergence du savoir inconscient de son analysant. L'interprétation analytique ne consiste pas à dire à l'analysant une vérité qu'il ne connaît pas.

La description du corpus d'une discipline constitue des réalités, des savoirs, qui comportent nécessairement une frange d'aspects encore inconnus : le réel, spécifique à chaque discipline, que le chercheur se propose d'explorer. Si dans toute discipline la progression du savoir consiste à affiner la description d'une réalité qui recouvre une dimension universelle - qui fait l'objet d'un consensus entre spécialistes - la réalité psychique tient un tout autre statut en psychanalyse : elle est singulière, constituée de représentations ou de signifiants dont les connotations sont sans aucune équivalence d'un individu à un autre. Dans le champ épistémologique qui lui est propre, s'il existe bien un réel de la langue qui tient une fonction universelle, il existe aussi un réel de la parole qui tient, dans la psychanalyse, une dimension singulière, que chaque analysant s'attèle ou s'aventure à explorer, sans le savoir clairement, lorsqu'il effectue sa demande.

d - Qu'est-ce que le corps ?

Il n'est pas toujours aisé de savoir dans quel champ un mot est utilisé. Ainsi, la notion de corps peut être appréhendée - selon le champ : sociologie, médecine, théologie, littérature... - de différentes manières : la médecine considère un corps particulier, différent du corps social ou du corps d'un texte. Le « corps » est ainsi appréhendé à l'aide de différents savoirs spécifiques - sans que jamais ces savoirs ne soient à même de dire tout : le réel. Aucun mot, aucun concept ne peut recouvrir le réel qu'il convoque. Un réel déborde toujours.

Souvent, le mot corps est convoqué pour masquer la part de réel qui outrepassé le savoir, laissant supposer qu'avec ce mot un « en plus » est convoqué dans la parole. Ce « en plus » est, spécifiquement, ce que les psychanalystes appellent le fantasme. Autrement dit : la difficulté, l'impossibilité de dire le corps (le réel) avec des mots - dans la psychanalyse comme en toute autre discipline - établit un espace de non-concordance, une sorte de décalage entre la définition d'un terme et ce qu'il recouvre de non-dit pour celui qui en fait usage ; c'est dans cet espace que se déploie le fantasme.

Une particularité de chaque humain est d'habiller ses fantasmes, au moyen de croyances, qu'il suppose partager avec d'autres ; il peut croire que d'autres partagent aussi les mêmes fantasmes que lui. Cette croyance s'épanouit dans l'idéologie contemporaine de la communication, où chacun aspire désespérément à être « compris ». Ces croyances se démêlent singulièrement dans le processus de chaque cure. Toute cure remet en question les « évidences » qui trament nos représentations du monde, où, en particulier, le corps est présenté comme une machine à explorer, à exposer ou à exploiter.

Le corps est un lieu où se produisent des phénomènes qui mettent en tension les registres du biologique et du psychique. Freud a désigné du terme de pulsion ce qui ferait l'interface entre ces deux dimensions inséparables. Ce constat est permanent dans la cure : la chair et les mots sont liés, selon des modalités qui ne cessent de faire énigme. Cette énigme, la psychanalyse ne cesse d'en tenter des élucidations, au cas par cas. L'accession au langage du petit d'homme se réalise au cours de son développement sexuel et, de ce fait, toute l'érotisation de son corps, de ses orifices, est bordée de mots. Le langage lui-même est érotisé, et cette érotisation s'étend à toute la culture : aux idées, aux croyances, aux conceptions du monde, aux idéaux même les plus éthérés. Ce repérage fait toujours scandale.

Que des psychothérapeutes valorisent une modalité de rapport privilégié au corps, nul ne saurait le leur contester. La psychanalyse a des exigences autres : selon son éthique, elle se doit d'être attentive à débusquer les sous-entendus que masque toute croyance, qui se présente toujours comme une évidence partagée qui n'impliquerait aucune question. Ainsi, ce que représente le mot corps cesse d'être une évidence, et peut être questionné.

Nous avons vu que nul ne peut être soumis à une analyse contre son gré. Une psychanalyse n'est possible que lorsqu'il y a demande. Les croyances et les convictions, qui trament toujours l'énigme de la demande, seront questionnées, en leur temps logique propre, tout au long de la cure - toujours singulière.

La façon dont l'analysant s'engage à suivre la règle fondamentale, le mode d'écoute du psychanalyste, et la façon dont il accueille les difficultés de son analysant, en particulier à suivre cette règle fondamentale, déterminent le cadre qui permet que s'élucide progressivement le rapport spécifique que chacun établit avec son discours, avec son propre corps - en tant que ce corps est objet à la fois de plainte et de jouissance - dans son rapport à l'inconscient, à l'autre, aux autres.

II. LA METHODE PSYCHANALYTIQUE

Un grand nombre de « psy » se réfèrent à la psychanalyse, certains même se prétendent psychanalystes dans leurs pratiques, leurs publications, alors qu'ils ne peuvent témoigner d'aucune formation idoine. Abusant du fait que rien ne les en empêche, ils s'appuient parfois sur une assertion empruntée à Lacan : « l'analyste ne s'autorise que de lui-même ». Si cette assertion est juste - au même titre que le mathématicien ne s'autorise que de lui-même, s'il est mathématicien - elle est toutefois tronquée : elle escamote « ... et de quelques autres ». Cette « méconnaissance » permet de s'abuser soi-même, et abuse le public.

Une réglementation résoudrait-elle cette difficulté ?

Différentes modalités « de reconnaissance » ont été théorisées et mises à l'épreuve dans différentes institutions privilégiant tel ou tel aspect, tel ou tel repérage dans le déroulement singulier d'une cure en référence aux enseignements de Freud, de Lacan ou de quelques autres. Plutôt que d'en débattre ici, il nous semble plus pertinent d'expliquer, de préciser ce qu'est la méthode analytique, de façon à spécifier progressivement la façon dont un analysant, analyste de sa propre expérience, peut, à son tour, tenir la position du psychanalyste pour un autre.

2.1 Théorie et doctrine

La méthode instaurée par Freud comporte quelques aspects de doctrine, et des théorisations susceptibles de réélaborations. Parmi ces éléments de doctrine, trois dessinent le minimum sans lequel une pratique ne saurait se qualifier d'être psychanalytique :

- la sexualité infantile, qui noue le développement sexuel à l'acquisition du langage ;
- le refoulement des théories sexuelles infantiles, qui fonde l'inconscient ; le refoulement opère au moyen de deux mécanismes : le déplacement et la condensation. Le refoulement ne saurait être dissocié du complexe d'Oedipe. Selon Lacan, le mythe d'Oedipe permet de subsumer ce qui ne peut se dire explicitement sans emphase imaginaire : la castration, le rapport au manque.
- le transfert, qui, dans l'adresse au psychanalyste, permet de revisiter au présent des expériences passées.

La pratique psychanalytique est une pratique du transfert. Le transfert est « la mise en acte de l'inconscient ». Cette mise en acte est une mise en mots permettant la réactualisation de représentations ou de signifiants en souffrance, oubliés, qui mettent à jour certains enjeux insus, certains bénéfiques inconscients tirés, paradoxalement, de certaines douleurs personnelles ou collectives... Elle questionne la répétition de certaines énigmes qui parcourent, souvent d'un même pas, la petite et la grande histoire.

Insistons sur un point fondamental. Quels que soient les théories et les auteurs qui lui servent de références privilégiées, pour aucun psychanalyste le « symptôme » ne se réduit à un trouble physiologique ou de la personnalité : un symptôme est considéré comme l'expression d'une parole prisonnière qui demande à être articulée et entendue.

La pratique du psychanalyste ne cesse de l'engager lui-même, dans l'analyse d'un autre. Soucieux d'élucider des points aveugles qu'ils entretiennent avec leur discipline, d'affiner leurs théorisations, les psychanalystes ne cessent de confronter leurs élaborations, leurs hypothèses, leurs trouvailles, avec des collègues, lors de séminaires, et de petits groupes de travail.

Le cadre d'une cure

Que la parole soit consubstantielle de ce qui fait la spécificité de l'humain est ce qui lui confère son « pouvoir ». C'est par les mots – dits et non dits – que la cure d'un analysant peut avoir un effet sur sa souffrance, sur ses conceptions du monde, toujours appréhendées dans leur dimension fantasmatique.

La mise en place d'un cadre ne saurait non plus être imposée comme un protocole immuable, indépendant de la subjectivité des personnes présentes. Habituellement, le cadre s'instaure en un lieu, le bureau du psychanalyste, qui comporte a minima deux sièges et un divan. Les premiers rendez-vous, au cours desquels l'analysant est invité à exprimer sa demande, sont réalisés en position assise. Après plusieurs - et parfois de nombreux - rendez-vous, l'analysant peut être convié à s'allonger, et à la règle fondamentale : dire tout ce qui lui vient à l'esprit, sans chercher à choisir. Que la personne du psychanalyste soit alors soustraite au regard de l'analysant n'est pas sans effets : dérobé à la vue, son image s'estompe au profit d'une fonction, celle de constituer une adresse privilégiée de la parole. L'analysant s'adresse alors à une instance, imaginativement incarnée par le psychanalyste, instance susceptible de représenter différentes figures présentes ou passées, en particulier un autre de soi-même - avec lequel chacun établit, à son insu, un dialogue permanent.

Cette écoute ne s'instaure pas dans le lien social habituel, où se joue un échange permanent de demandes de reconnaissance. Que le psychanalyste ne fasse pas de demande de reconnaissance à son analysant instaure d'emblée une relation dissymétrique, qui permet à l'analyste d'entendre ce après quoi court la parole de son analysant, même quand il semble ne s'agir que de « banalités », et permet à un analysant d'entendre, à son tour, lui-même, les enjeux de sa propre demande, quand il perçoit que, dans la formulation même de sa plainte, dans le silence ou l'interprétation de l'analyste, quelque chose le désigne, qu'il peut questionner.

Le dispositif divan-fauteuil instauré par Freud a une valeur précieuse dans la plupart des cures ; toutefois, certaines cures analytiques peuvent aussi se dérouler en face à face.

Une cure peut se dérouler en d'autres lieux que celui du cabinet du psychanalyste : à l'hôpital, dans des institutions de soin, d'accueil... Cela comporte quelques difficultés particulières dans la « conduite » de la cure, difficultés toujours enseignantes pour un psychanalyste.

La pratique de l'analyse n'implique pas un rituel spécifique (divan, face à face, etc.), pas plus que l'application de rituels ne garantit une pratique analytique. Une telle pratique ne peut se spécifier que de *la manière dont le psychanalyste se révèle à même d'accueillir, d'entendre, d'élucider la demande qui lui est faite à travers l'ambiguïté des places qui lui sont attribuées dans le transfert*. Instaurer une telle pratique à partir de lectures ou de séminaires est exclu : une analyse de l'analyste est une condition minimale.

Dans une institution, l'intervention d'un psychanalyste consiste à faciliter la prise en compte, la mise en mots des problèmes rencontrés au sein d'un groupe. Elle permet aux participants de réfléchir autrement, de résoudre des tensions, en renouvelant certains questionnements, en favorisant des « prises de conscience », à partir desquelles se réélaboreront certaines attitudes, certaines orientations : pour les membres du personnel, entre ces membres, et pour les personnes accueillies.

D'une façon générale, un psychanalyste - s'il tient sa place - suscite des effets qui permettent d'aborder et d'élucider certains points d'aveuglement, d'ouvrir ainsi d'autres perspectives.

Il est toutefois à souligner que la position analytique est incompatible avec une position d'« expertise ». En d'autres termes, lorsqu'il émet des avis dans le champ social, un psychanalyste s'exprime alors en tant que citoyen et non en tant qu'analyste.

2.3 Le psychanalyste et sa pratique

Qu'un psychanalyste ait à repérer les différentes façons dont les processus inconscients se manifestent singulièrement chez chaque analysant implique, pour que cette pratique lui soit accessible, qu'il ait pu effectuer ces propres repérages pour lui-même. Confronter ces propres repérages avec d'autres analystes révèle en permanence qu'aucun savoir ne constitue de grille de lecture collective ; aucun lapsus, aucun rêve, aucun symptôme n'a la même signification, le même sens, d'un analysant à l'autre,

leur interprétation est toujours singulière, nous l'avons vu. Démêler les effets du transfert autrement que dans la servitude volontaire et la passion de l'ignorance est un acte qui n'est rendu possible que lorsque l'analyse de l'analyste est devenue didactique, dans l'après coup d'une cure avec un psychanalyste qui aura su tenir sa place.

Dans les relations sociales quotidiennes, on peut repérer certaines manifestations de servitude, volontaire ou non, d'admiration, d'amour... qui pourraient être assimilées à des attitudes dites « transférentielles ». Qu'il puisse être possible d'exploiter ces manifestations constitue, par exemple, un rêve de management : le chef pourrait enfin être reconnu par tous ceux qu'il aspire à diriger, à contrôler. Ces manifestations ne recouvrent pas les phénomènes de transfert qui émergent dans une cure.

Freud lui-même en était venu à questionner ce qui pouvait différencier l'amour de transfert d'un amour « véritable ». Une des réponses possible tient à l'usage, à la manière dont un psychanalyste soutient sa fonction d'adresse de la parole dans la cure : son éthique lui interdit de tirer profit de la dépendance qu'instaure le transfert. Tout autre exercice qui n'aurait ni ce dessein ni cette rigueur se réduirait à de la suggestion, de l'intimidation ou de la séduction, et serait étranger à la pratique analytique.

Dans le transfert, le psychanalyste est mis en position de détenteur d'un savoir supposé. S'il est averti de certaines modalités de fonctionnement de l'inconscient, il ignore comment, singulièrement, son analysant pourra déployer ses enjeux tout au long de sa cure. Il ne peut intervenir avec du savoir. Même lorsque son analysant insiste dans sa demande, l'analyste ne peut répondre : d'une part parce qu'il ne dispose pas des « réponses » escomptées, d'autre part parce qu'accéder à cette demande aurait pour effet de clore l'analyse de la demande, c'est-à-dire l'analyse elle-même. S'il intervient, ce n'est pas selon les modalités dévolues aux experts (avocat, médecin, conseil de tout ordre ..). Il intervient en soulignant des énigmes, des décalages, de façon à ce que son analysant puisse repérer lui-même ce qu'il répète avec insistance et à son insu, puisse se formuler, de sa place et avec son propre vocabulaire, un savoir qui le concerne : s'instaurer ainsi comme analyste de sa propre expérience. C'est au cours de ce processus qu'une psychanalyse peut, éventuellement, devenir didactique. (2.4. a)

2.4 La formation du psychanalyste et la question de la transmission

La formation du psychanalyste et la transmission de la psychanalyse sont liées : la psychanalyse ne tient pas dans les cadres d'un savoir préétabli, et, si pertinentes que soient les élaborations théoriques et cliniques, les pratiques et les savoirs transmis ne conviennent jamais exactement à chaque nouvelle demande qui se présente.

Dans le transfert il se révèle que ce n'est pas du savoir du psychanalyste que l'analysant est dépendant, mais des lois symboliques du langage. En d'autres termes, dans sa cure, l'analysant d'une part découvre à quel point il est déterminé, inconsciemment, par ce qui lui a été transmis dans sa généalogie, d'autre part découvre en lui-même, à travers la richesse et la fécondité du langage, une part de liberté et une créativité souvent insoupçonnées. Cette inventivité lui permet de s'affronter à son propre désir, dont il subit les contraintes, qu'il peut alors reconnaître et symboliser. De ce fait, il peut mieux supporter ses plaisirs, ses blessures, et investir autrement que par le passé ses rapports à l'autre et aux autres.

L'expérience analytique n'est porteuse d'enseignement que dans « l'après coup », c'est-à-dire dans les constructions qui surviennent après que quelque chose de dit ait été interrogé par un analysant. Freud recommandait d'aborder chaque cure en se rendant disponible à la surprise, excluant ainsi la possibilité de thésauriser le savoir analytique. Les manifestations de l'inconscient, les voies d'une cure ne sont jamais prévisibles, et chaque intervention, chaque interprétation reste donc *unique*.

Dans son acte, le psychanalyste s'appuie moins sur un savoir référentiel acquis que sur l'ouverture au savoir inconscient : celui qu'il aura découvert dans sa cure personnelle et dans sa pratique. Quelles que soient les prédispositions supposées d'une personne, son attention particulière envers l'énonciation,

par exemple, il n'est possible de pratiquer la psychanalyse qu'à la condition d'avoir été, ou d'être soi-même dans une démarche analytique.

Si, pour certaines personnes particulièrement attentives, il est possible d'accueillir une demande, et de prétendre tenir la place d'un psychanalyste, cette place ne peut être maintenue : sans même que le prétendant analyste s'en rende toujours compte, la relation débouche plus ou moins rapidement soit sur une rupture, soit sur des relations amicales ou de servitude. A défaut d'une expérience de la cure, les difficultés rencontrées avec un patient ne peuvent être « travaillées ». La situation est très différente quand il s'agit d'un analyste en difficulté dans sa pratique : lorsqu'il interpelle un collègue pour en parler, le dialogue est possible parce qu'il y a eu de l'analyse, pour l'un et l'autre, rendus ainsi chacun possiblement attentif au surgissement de l'inouï (2.4.b). Le savoir-faire se développe ainsi, dans des situations privilégiées qui ne méconnaissent pas les effets de l'inconscient : dans les « contrôles », les petits groupes de travail permettant les échanges théoriques et cliniques - qui ne trouvent de pertinence que dans la mesure où chaque psychanalyste les confronte à sa propre expérience, dont il reste toujours analysant. Si pour un psychanalyste l'acquisition de connaissances variées et approfondies dans d'autres champs de savoir, qui ouvre l'esprit par la confrontation à d'autres références, à d'autres expériences, est nécessaire, elle n'est pas suffisante : aucun modèle universitaire ne peut définir - et encore moins produire - l'ouverture au savoir inconscient occasionné par la cure. Si « le transfert est la mise en acte de l'inconscient », il ouvre sur un type de savoir bien particulier, qui n'est accessible que par ce moyen, et à condition que le psychanalyste sache tenir sa place dans une éthique de son acte : en particulier qu'il ne confonde pas les exigences de la psychanalyse avec d'autres postures qui lui sont hétérogènes : attitudes médicales, attitudes de soutien, de séduction, promues au nom de la morale ou « d'un grand bien ».

a - L'expérience de la cure ; « l'analyse didactique »

Une cure analytique conduit un analysant à se confronter à des énigmes : énigmes de sa propre histoire, énigmes des termes qu'il utilise. Il questionnera : - sans que cette liste soit exhaustive - les relations avec ceux qui l'ont éduqué, ceux qui lui ont transmis ses références, ceux auprès de qui il a ressenti ses premiers émois ; ses façons d'agir et de réagir, ses goûts intellectuels et esthétiques, ses orientations politiques, amoureuses et sexuelles, qui déterminent son rapport à l'autre, ainsi que l'idée qu'il se fait de l'inconscient.

Pour des raisons qui seront à élucider, un analysant peut formuler, avant, pendant sa cure, une « intention » bien particulière : celle de devenir psychanalyste. Son analyse peut alors devenir « didactique », c'est-à-dire orientée vers une « formation » de psychanalyste. Cette formation prendra place dans le cours de sa propre cure, elle en constituera une ponctuation : l'analysant aura notamment à y interroger les racines inconscientes de ce projet de devenir psychanalyste - ce qui révélera, confirmera, ou infirmera son intention.

L'analysant, seul, peut prendre la décision de s'engager dans la pratique psychanalytique. Cette décision engage sa responsabilité. Elle implique toutefois l'assentiment d'un nombre suffisant de praticiens appartenant à la communauté analytique. De quel assentiment s'agit-il ? Celui qui devient psychanalyste y est-il autorisé par la reconnaissance de ses pairs ? par la mise en acte devenue réalisable d'un désir, dont il aura à répondre, notamment devant eux ? Cette question est en débat dans la communauté psychanalytique, et il convient de la maintenir ouverte, en interrogeant les modalités instaurées par les institutions de psychanalystes, qui, pour des raisons diverses, soit innovent soit se raidissent dans certaines attitudes.

Quelles que soient leurs positions de principe, les praticiens s'accordent en général sur le fait qu'un rapport dogmatique au savoir ne permet pas la pratique de la psychanalyse : le dogmatisme - qui n'est pas à confondre avec la rigueur intellectuelle - ne peut que méconnaître la dimension du manque et de l'incomplétude, que Freud désignait d'un terme, celui de « castration ». Cette dimension habite le langage et la subjectivité, et c'est parce que l'analyste l'a éprouvée dans sa propre cure qu'il peut accompagner son analysant dans sa démarche d'exploration. Lorsque son analyse n'a pas été poussée suffisamment loin, le prétendant-analyste, à son propre insu, et toujours avec « de bonnes raisons »,

intervient selon des modalités qui interrompent le cheminement du discours de l'analysant qui questionne ses propres impasses et son rapport au manque ; il ne tient pas alors une position d'analyste.

Dans la pratique de la cure, qu'elle devienne ou non didactique, l'analyste est seul face à son acte, qui requiert de sa part un fort investissement subjectif. Il se situe, de lui-même, dans la « contrainte » d'avoir à entendre et à inventer pour soutenir sa place vis-à-vis de son analysant, sans autre garantie que celle d'un pari symbolique : un après coup à advenir. L'advenant analyste aura alors à inventer, à son tour, avec chacun de ses analysants, la façon dont son écoute permettra d'éclairer ou de démêler des impasses subjectives, dans le respect des conditions éthiques de son acte, c'est-à-dire dans l'attention permanente aux visées de la cure : élucider le désir inconscient et singulier présent dans chaque demande qu'il reçoit.

b - Le contrôle

Un autre temps nécessaire à la formation du psychanalyste est constitué par la pratique dite de « contrôle », ou de « supervision ». Cette nécessité tient au fait que nul n'est jamais assuré définitivement dans une position de psychanalyste. S'agissant d'entendre « l'inouï », de repérer la singularité des enjeux et des termes utilisés par l'analysant - tout à la fois pour les dire, les faire entendre et les méconnaître -, la position du psychanalyste implique un travail d'élaboration et de réélaboration constant.

Dans une cure, l'analysant est amené à entendre la dimension inconsciente qui trame sa propre histoire. Le psychanalyste, quant à lui, peut se mettre en situation de mieux repérer l'incidence de son propre inconscient dans l'écoute de la parole de son analysant, auprès d'un autre psychanalyste, ainsi instauré comme « contrôleur » : il interroge auprès de lui la façon dont il travaille, ses trouvailles tout autant que la façon dont ses propres résistances sont mobilisées pour s'opposer au processus psychanalytique en cours avec tel ou tel analysant dont il restitue le cheminement dans la cure. Ces repérages libèrent sa capacité d'entendre, au profit du processus analytique. Pour favoriser cette disponibilité de l'écoute analytique - car tous les analystes n'entendent pas de la même façon -, il est souvent souhaitable, pour un analyste, d'effectuer plusieurs contrôles, avec des analystes différents.

Dans la situation de contrôle, comme dans la cure, des transferts sont à l'œuvre, et le « contrôleur » instauré comme « sachant » aura à se dégager de cette position imaginaire : en sachant rester psychanalyste, en acceptant d'écouter et de questionner la pratique de son collègue, sans pour autant prendre autorité, se substituer à lui dans la conduite des cures. Il importe, en effet, que le psychanalyste en contrôle garde la pleine responsabilité de ses actes.

Parce que le terme de « formation » comporte des connotations inadéquates référées à un modèle figé, beaucoup de psychanalystes préfèrent lui substituer le terme de « transmission ». De par le lien étroit qui noue la pratique analytique à la subjectivité de chaque analyste, chacun est concerné par la question de la transmission. La transmission de la psychanalyse s'établit à travers les cures et les contrôles. Elle requiert aussi un cadre institutionnel, un lieu où inscrire un travail d'élaboration, où chacun est amené à témoigner de la façon dont il articule théorie et pratique de la cure, au cas par cas - tout en préservant l'anonymat des analysants. Ces témoignages permettent de questionner avec d'autres la singularité, la pluralité et la pertinence des pratiques et des orientations.

c - La question de l'habilitation

Si les psychanalystes ne demandent ni ne souhaitent un diplôme qui habilite une compétence, c'est que, comme cela a été spécifié, l'aptitude à entendre l'inouï d'une parole, de l'inconscient, ne saurait être modélisée et certifiée.

Les sociétés de psychanalystes se préoccupent des processus, des modalités de reconnaissance et de nomination des psychanalystes. Même celles qui mettent en place des cursus et des procédures formelles d'habilitation admettent qu'il est impossible de formuler des critères définitifs, si bien que la

question de la garantie, sans pouvoir être définitivement résolue, est constamment traitée et réexaminée.

d - Ethique et déontologie

L'éthique du psychanalyste ne relève pas d'une morale ou d'une déontologie. Elle concerne directement et exclusivement sa discipline, et s'ordonne suivant un impératif : faire en sorte que la cure ne se réduise pas à un rituel convenu, mais permette l'élucidation effective des enjeux inconscients de la parole. L'éthique du psychanalyste est conditionnée par les exigences qui rendent possible son acte. Elle implique qu'il puisse créer et maintenir l'espace où pourra se déployer la cure, qu'il sache se tenir en retrait et récuser avec l'analysant toute connivence physique, intellectuelle ou affective.

Cette éthique se fonde sur un principe d'altérité, qui comporte la reconnaissance de la dimension inconsciente présente en tout discours : l'autre est à la fois un semblable - régi par les règles du langage - et un radicalement différent. Il est semblable parce qu'il a dû, comme tous les petits d'homme, affronter les obstacles et les impasses inhérents à l'accès au langage, au cours de son développement sexuel infantile. Il est différent parce que les épreuves de son histoire contribuent à fonder dans sa subjectivité un «sujet de l'inconscient », qui se caractérise d'une singularité radicale par rapport à tout autre « sujet ».

Ce « sujet » que Lacan a inventé n'est pas le sujet auquel d'autres disciplines font appel : le sujet du roi, le sujet du verbe, le sujet de la dissertation... Ce « sujet » est celui que convoquent en permanence les poètes, que Rimbaud, par exemple, a évoqué : « Je est un autre ». Lacan a donné une consistance théorique à ce « sujet », que nulle autre discipline que la psychanalyse ne fonde ainsi en acte et en théorie. Cette conception du « sujet » permet de reconsidérer autrement certaines problématiques actuelles du lien social, en particulier l'invocation d'un « droit à la différence » qui, sous couvert de prôner la tolérance, exalte, souvent de façon insue, le racisme et la xénophobie.

Le psychanalyste règle son éthique sur l'ouverture - toujours à refaire et à maintenir - d'un espace d'énonciation, toujours singulier, pour préserver et soutenir cette dimension de sujet.

L'éthique du psychanalyste se distingue d'une déontologie, qui inscrit un code dans un cadre professionnel où la morale a, ou non, sa place : « science sans conscience ... ». Dans la psychanalyse, l'éthique est ce qui fonde l'acte analytique lui-même.

L'analyste est soumis à son éthique, qui lui enjoint de mettre en œuvre les moyens propres à l'exercice de sa discipline : *de faire ce qui est en son pouvoir pour tenir sa place de psychanalyste...* et que puisse advenir la fonction « sujet ».

Pour soutenir cette éthique, et la maintenir sans concession, une détermination est nécessaire. Cette détermination, plus forte que la recherche de satisfaction, *se soutient d'un désir, enraciné, comme tout désir, dans l'inconscient. Ce désir émerge dans la cure. Ce désir qui ne cède pas sur le manque qui le fonde, Lacan le nomme désir de l'analyste.*

Conclusion :

Ce texte s'adresse à tout lecteur désireux d'exercer avec attention son esprit critique vis-à-vis de certains « invariants » fondamentaux de la psychanalyse, de se repérer dans le foisonnement des différents ouvrages de référence, des notions différemment élaborées selon les moments, les auteurs.

Dans ce texte ont aussi été explicitées les raisons qui ne permettent pas d'obtenir toujours le consensus de tous les praticiens. Une analogie peut aussi en rendre compte. De même que chaque petit d'homme qui accède à la parole se trouve en « dette » par rapport à ceux qui l'ont accompagné dans cette épreuve - qui consiste aussi à acquérir des références -, chaque psychanalyste se trouve, également, dans un rapport de « dette » envers les lieux, et envers ceux, vivants et morts, qui ont contribué à l'inscrire dans une filiation de discours. Cette dette, qui tient une valeur symbolique dans la transmission, se réactualise aussi, parfois, dans la reprise imaginaire de conflits anciens, qui parcourent l'histoire du mouvement analytique depuis les premières réunions du mercredi chez Freud.

Quelle que soit la disponibilité avec laquelle un psychanalyste souhaite en écouter un autre, il ne pourra éradiquer totalement certains préjugés, positifs ou négatifs, relatifs aux lieux de formation des uns et des autres. Nier l'existence de ces préjugés reviendrait à nier l'incidence incontrôlable de l'inconscient dans tout jugement.

Les débats les plus vifs entre psychanalystes ont toujours mis à l'épreuve : le rapport à la pratique de la cure, à la théorisation de l'acte, à la transmission. Ces points, qui ne sauraient être dissociés les uns des autres, sont toujours à vif. Ils instaurent et renouvellent sans cesse des réflexions qui s'inscrivent dans le mouvement même de la culture : les conflits qui ont traversé le milieu analytique sont féconds, riches d'enseignements dans leurs effets d'après coup, comme en témoignent non seulement les psychanalystes, mais aussi nombre de tenants d'autres disciplines.

Si l'inconscient ne se révèle que dans la cure, son existence est une hypothèse qui concerne tous les humains. L'inconscient se construit dans la conjonction qui noue pour chaque petit d'homme son développement sexuel, son accès au langage et le refoulement nécessaire de ses élaborations sexuelles infantiles, qui sont éventuellement accessibles dans la cure, dans le transfert, par les mécanismes du déplacement et de la condensation. Le désir inconscient - que masque la demande - est le fruit du manque. En début d'analyse, la cause de la souffrance est imaginativement attribuée à la perception d'un manque. Dans le parcours d'une cure, ce manque se révèle tenir une fonction symbolique fondamentale : il est à la racine de tout processus de création, et trame le rapport de chaque humain à sa culture.

Une cure analytique - et c'est là sa radicale singularité par rapport à toute autre pratique - est impossible sans qu'une demande se formule, se développe, se questionne, et toute cure constitue un travail sur cette demande : se symbolise un rapport spécifique au manque, au désir ; vouloir « combler » ce manque perd son sens.

Ainsi chutent les illusions, l'attrait des promesses sur lesquelles se fondent religions, idéologies, utopies, pratiques qui se proposent de garantir (sous certaines conditions) la guérison de toutes les souffrances, et des lendemains enchantés.

La méthode et les théorisations psychanalytiques se règlent sur les découvertes concernant le fonctionnement de l'inconscient, dont elles rendent compte suivant la voie d'une rationalité discursive ouverte par Freud. Les effets d'une cure ne sauraient être évalués selon des critères - des concepts, des instruments d'observation ou de mesure - qui seraient empruntés à d'autres champs, à d'autres disciplines : un instrument ne peut évaluer que les paramètres pour lesquels il a été construit, et non des dimensions qu'il ignore. Les remaniements subjectifs ne peuvent être ni programmés ni anticipés ni calibrés. En ce sens, la psychanalyse fait objection à toute « instrumentalisation » de l'être humain.

Freud a inauguré un ensemble de repérages théoriques et cliniques essentiels. Chaque psychanalyste y trouve un intérêt, sans cesse nuancé, renouvelé, à travers son expérience, centrant son attention sur tel ou tel aspect qui le concerne plus spécifiquement. Quand un analyste rend compte de ses élaborations, celles-ci témoignent en permanence de sa subjectivité, de la façon dont il entend, de la façon dont il privilégie ou néglige tel ou tel aspect de sa discipline tout en convoquant l'attention critique de ses pairs : aucun psychanalyste ne peut incarner ni même représenter toute la psychanalyse

Les psychanalystes regroupés au sein de l'Inter-Associatif Européen de Psychanalyse se réfèrent d'une façon privilégiée à Freud et à Lacan. Saisissant la richesse qu'instaure toujours le repérage de différences, ils ne contestent aucunement la valeur des apports proposés par d'autres psychanalystes, mais les orientations lacaniennes leur paraissent essentielles pour éclairer la pratique de la cure. Si Lacan se désignait comme un « lecteur » de Freud, il fut aussi un inventeur. Il a établi un recadrage fructueux de l'acte analytique, en donnant accès à cet acte non seulement à ceux que Freud désignait du terme de « névrosés », mais aussi à d'autres considérés auparavant comme ne pouvant bénéficier d'une cure. Prenant appui sur l'équivalence formulée par Freud entre symptôme et expression symbolique, Lacan a questionné les fonctions de la parole et du langage. Son enseignement, qu'il a soutenu et étayé tout au long de sa pratique, met en exergue un point crucial dans le regard que chacun, quelle que soit sa discipline, peut porter sur la culture : le langage n'est pas seulement un

système symbolique parmi d'autres, c'est la matrice de tout système symbolique dans lequel s'articulent les dimensions de l'universel et du singulier. Chaque cure permet de relire, aujourd'hui, les différents « symptômes » qu'emprunte « le malaise dans la civilisation ».